

Réf: Dossier 248970

Avis de constitution

SOCIETE « PERLE ILM SARL »

Siège ABIDJAN ANYAMA EBIMPE, Lot 378, Ilot 00

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 17 Août 2023, et enregistrés au CEPICI le 06 Sept 2023, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « PERLE ILM SARL »

Objet : AGRICULTURE ; AGROINDUSTRIE ; EDUCATION-FORMATION ; COMMERCE ; PRESTATION DE SERVICE ; DIVERS.

ET POUR LA REALISATION DE L'OBJET SOCIAL : L'ACQUISITION, LA LOCATION ET LA VENTE DE TOUS BIENS MEUBLES ET IMMEUBLES. L'EMPRUNT DE TOUTES SOMMES AUPRES DE TOUS ETABLISSEMENTS FINANCIERS AVEC POSSIBILITE DE DONNER EN GARANTIE TOUT OU PARTIE DES BIENS SOCIAUX. LA PRISE EN LOCATION GERANCE DE TOUS FONDS DE COMMERCE. LA PRISE DE PARTICIPATION DANS TOUTE SOCIETE EXISTANTE OU DEVANT ETRE CREEE. ET GENERALEMENT, TOUTE OPERATIONS FINANCIERES, COMMERCIALES, INDUSTRIELLES, MOBILIERES ET IMMOBILIERE, SE RAPPORTANT DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT A L'OBJET SOCIAL OU POUVANT EN FACILITER L'EXTENSION OU LE DEVELOPPEMENT.

Capital 5,000,000 F CFA divisé en (500.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 500 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social ABIDJAN ANYAMA EBIMPE, Lot 378, Ilot 00

Dirigeant(s) Mlle SYLLA MARIAM (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2023-B13-10512 du 22/09/2023 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°68066/GTCA/RC/2023 du 22/09/2023

